



BULLETIN D'INFORMATIONS N°4 JUILLET 2019

site internet : www.kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2019

1-1 Avenant n°2 concernant des travaux de menuiserie intérieure bois dans la salle « La Source » :

En raison de modifications intervenues en cours de chantier, M. le Maire présente la nécessité d'approuver un avenant d'un montant de 5 265 € HT en faveur de l'entreprise ZYTO chargée du lot « Menuiserie intérieure bois ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cet avenant en considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019.

1-2 Fixation des ratios d'avancement de grade :

Pour chaque agent de la fonction publique territoriale la commune doit fixer un grade d'avancement avec un taux de promotion pouvant varier de 0 % à 100 % après avis d'un comité technique du centre de gestion du Bas/Rhin. Vu l'avis de ce dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose le taux de 100 % pour tous nos agents concernés par ces grades d'avancement.

1-3 Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 35 h :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de passer, à compter du 1^{er} octobre, notre agent communal d'un horaire hebdomadaire de 28h à un horaire hebdomadaire de 35h.

1-4 Désignation d'un coordonnateur communal :

En vue du recensement de notre population prévue début 2020, il convient de désigner un coordonnateur communal qui aura comme mission de préparer la collecte de renseignements, d'encadrer les agents recenseurs et d'être l'interlocuteur de l'INSEE. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner Mme

ZIMMERMANN Vinciane comme agent coordonnateur pour notre commune.



1-5 Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable :

Destinés notamment à l'information des usagers de ces deux services, M. le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal ces deux rapports rédigés par le SDEA, qui n'appellent ni observations, ni réserve de leur part. Ces deux rapports sont consultables sur le site internet du SDEA : www.sdea.fr, Rubrique : Espace usager → l'eau dans votre commune.

Le service public d'assainissement dont nous dépendons couvre 19 communes dans tout le bassin de la Souffel comprenant le périmètre de l'Ackerland -Souffel, le périmètre de la Haute Souffel, le périmètre du Kochersberg, le périmètre de Berstett et celui de Kienheim alors que le service public d'eau potable couvre le périmètre géographique du Kochersberg-Souffel comprenant 31 communes.

- ➔ Le prix moyen du m³ d'eau à Kuttolsheim est de 2,16 € TTC pour une consommation annuelle moyenne de 120 m³, auquel il faut rajouter
- ➔ 2,09 € TTC pour l'assainissement.

L'eau distribuée dans notre village, qui résulte d'un mélange provenant des puits de Cosswiller, de Lampertheim et du réservoir de Griesheim-sur-Souffel, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur suivant l'ensemble des 151 analyses effectuées en 2018 par le Centre d'analyses et de recherches d'Illkirch.

Les boues résiduaires de nos stations d'épuration sont recyclées pour 17 % en agriculture par épandage réglementé ou compostées pour 83 %

sur la plateforme de Lingenheld Environnement à Oberschaeffolsheim.

1-6 Rapport annuel 2018 du Grand Cycle de l'Eau :

Le grand cycle de l'eau comprenant la gestion, des milieux aquatiques et la prévention des inondations, celle des eaux de ruissellement et des eaux boueuses fait partie de la compétence obligatoire de notre communauté de communes transférée au SDEA. Le territoire concerné comprend 21 communes, situées sur le bassin versant de la Souffel, géré par la commission locale Souffel-Landgraben. Dans le cadre du PLUI, une étude de risques est en cours pour la protection des habitations dans le cas de coulées d'eau boueuse en particulier pour notre commune. Une réalisation a déjà été réalisée dans ce cadre dans notre commune avec l'ouvrage rue de remparts.

1-7 Encaissement de chèques :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'encaisser 3 chèques correspondants à des dégradations de mobilier dans notre nouvelle salle des fêtes occasionnées lors de locations. Le montant total encaissé s'élève à 531 €.

2° COMMUNICATIONS

2-1 « Ballade énigme » du SDEA :

M. le MAIRE présente la manifestation que le SDEA projette de réaliser dans notre commune le **dimanche 29 septembre 2019** dans le cadre de l'opération **« Souffel 2027 »**. Deux ballades ludiques avec énigmes de 4 et 12 km autour de la Souffel, une exposition Souffel 2027 dans notre salle des fêtes et un marché du terroir à l'extérieur de cette même salle sont prévues en partenariat avec notre commune, la communauté de communes et la chambre d'agriculture. De plus d'amples informations vous seront communiquées lorsque l'organisation de cette manifestation sera bouclée.



2-2 Fleurissement : Acquisition de notre 1^{ère} fleur :

Jeudi 25 juillet, le jury régional après son passage dans notre commune a décidé de lui attribuer une

première fleur dans le cadre du concours 2019 des villes et villages fleuris d'Alsace. Après plusieurs années récompensées par des accessits distribués par le jury départemental, ce dernier a proposé l'année dernière notre village à la première fleur. Cette distinction espérée mais plus ou moins inattendue est venue récompenser le travail de la commission de fleurissement, de notre agent communal qui a suivi scrupuleusement les conseils du jury départemental et du choix des fleurs proposées par l'horticulteur partenaire de notre fournisseur.



2-3 Fermeture mairie :

La mairie sera exceptionnellement fermée le **vendredi 16 août 2019**

2-4 Brocante – Marché aux puces :

L'Association Sportive Nordheim-Kuttolsheim organise son 4^{ème} marché aux puces à Kuttolsheim

Dimanche 8 septembre 2019

Des formulaires de réservation de stand sont disponibles en mairie de Kuttolsheim ainsi que sur le site internet et la page facebook de la commune de Kuttolsheim.

Pour le bon déroulement de l'organisation du marché aux puces il est impératif de réglementer la circulation et le stationnement dans le village.

La circulation et le stationnement seront interdits le **Dimanche 8 septembre 2019 de 6 heures du matin à 18 heures du soir** dans les rues suivantes :

- ➔ Rue des Remparts
- ➔ Rue du Zahlberg
- ➔ Rue du Lac
- ➔ Rue de la Vallée
- ➔ Rue du Meunier
- ➔ Rue de l'Ecole
- ➔ Rue de Nordheim
- ➔ Rue Sainte Barbe
- ➔ Rue du Fossé des Remparts de 5h30 à 10h pour l'accueil des exposants



La Commission Information
www.kuttolsheim.fr
Commune de Kuttolsheim